Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Administration **Sous-direction du Développement Professionnel et des Relations Sociales** **Bureau de la Formation Continue** **Adresse : 78, rue de Varenne** **Suivi par** : Carmela Crapanzano **Tél : 01 49 55 51 00** **Fax : 01 49 55 59 31** **Réf. Interne : N2004CC004**	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDPRS/N2004-1163** **Date : 10 mai 2004**

Date de mise en application : Immédiate

Date limite de réponse ; **14 juin 2004**

Nombre d'annexes : 3

Objet : Préparation aux examens professionnels d'accès aux corps des ingénieurs des travaux

Résumé : La présente note de service a pour objet de proposer une préparation pour les candidats aux examens professionnels d'accès aux corps des ingénieurs des travaux.

Le Sous-Directeur du Développement Professionnel et des Relations Sociales,

Philippe de CHAZEAUX

Mots-clés : Formation, Examen professionnel, ingénieur des travaux agricoles, ingénieur des travaux des eaux et des forêts, ingénieurs des travaux ruraux.

Plan de Diffusion	
Pour exécution : Administration Centrale Services Déconcentrés Etablissements Publics	Pour information : Organisations Syndicales

Présentation du dispositif de formation

Une préparation à l'examen professionnel d'accès aux corps des ingénieurs des travaux est proposée.

Elle est organisée par corps ITA, ITEF et ITR, pour tenir compte de la spécificité des épreuves et des programmes attachés à chacun de ces examens.

Cette formation est d'une durée totale de **trois jours** pour tous les candidats aux examens professionnels d'accès aux corps des ingénieurs des travaux.
Pour les candidats à l'examen professionnel d'accès au corps des ITR, **deux jours** supplémentaires sont prévus portant sur les spécificités de leur programme.

Cette formation a pour objectif d'une part, de placer les candidats dans la perspective de leur corps d'accueil et d'autre part, de préparer les candidats aux épreuves du concours : apports méthodologiques sur les épreuves avec divers intervenants (professionnels et universitaires) et mises en situation.

Calendrier et lieux de formation :

Pour les candidats à l'accès au corps des **ingénieurs des travaux agricoles**, la formation se déroulera **du 21 au 24 juin 2004**

à l'ENESAD : 26, Boulevard du docteur Petitjean – BP 87999 – 21079 DIJON CEDEX.
Code EPICEA : 68836

Pour les candidats à l'accès au corps des ingénieurs des travaux des eaux et forêts, la formation se déroulera **les 24 et 25 juin 2004**

à l'ENGREF :Nancy - Formation des Ingénieurs forestiers
14, rue Girardet - CS 40216 - 54042 NANCY CEDEX
Code EPICEA : 68849

Pour les candidats à l'accès au corps des **ingénieurs des travaux ruraux**, la formation se déroulera du **28 juin au 2 juillet 2004**

à l'ENGEES : 1 Quai Koch – 67070 STRASBOURG CEDEX
Code EPICEA : 68850

Modalités d'inscription :

Chaque candidat, en fonction du corps dans lequel il postule, s'inscrira à la formation au moyen de la fiche d'inscription adéquate. Cette fiche doit être envoyée directement à l'école qui a en charge la formation au plus tard le **14 juin 2004.** Chaque école adressera ensuite toutes les informations nécessaires sur les programmes, les horaires et les lieux précis des formations. Les frais de déplacements et de séjour engagés à l'occasion de cette formation sont à la charge des services où sont affectés les agents, les frais pédagogiques étant à la charge du bureau FORMCO.

La participation à cette formation est limitée à deux fois. Aucune candidature ne sera acceptée si l'agent a déjà suivi deux fois cette formation.

IMPORTANT : L'inscription à la formation ne signifie pas que l'agent est inscrit à l'examen professionnel. Les intéressés devront s'inscrire dans le cadre de la procédure habituelle qui fait l'objet d'une note de service particulière.

Pour chaque formation, l'effectif sera limité à 18 stagiaires.

Fiche d'inscription à la préparation à l'examen professionnel d'accès au corps des Ingénieurs des Travaux Agricoles

Code EPICEA : 68836

A renvoyer **avant le 14 JUIN 2004**

Cette fiche doit être envoyée à l'ENESAD , à l'attention de Mme Christelle ROUX : 26, Boulevard du docteur Petitjean – BP 87999 – 21079 Dijon cedex - Téléphone : 03 80 77 26 03 – Télécopie : 03 80 77 27 47

Mme, Mlle, M (nom et prénom) :

Affectation :

Direction : Service :

Adresse :

Téléphone : Fax :

e-mail :

OPTION CHOISIE :

□ Technique générale et gestion de l'exploitation	□ Productions végétales
□ Statistiques agricoles	□ Services vétérinaires
□ Haras	□ Aménagement rural, développement local et environnement
□ Protection des végétaux	□ Informatique
□ Productions animales	

A , le 2004 Signature de l'agent	A , le 2004 Avis du supérieur hiérarchique : (Vaut accord pour prise en charge des frais de déplacement) Favorable □ Défavorable □ Motif : Signature du supérieur hiérarchique :

Fiche d'inscription à la préparation à l'examen professionnel d'accès au corps des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts

Code EPICEA : 68849
A renvoyer **avant le 14 JUIN 2004**

Cette fiche doit être envoyée à l'ENGREF , à l'attention de Mme Paulette LUDWIG - Téléphone : 03 83 39 68 40 – Télécopie : 03 83 30 22 54

Mme, Mlle, M (nom et prénom) :

Affectation :

Direction : Service :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

e-mail :

A , le 2004 Signature de l'agent	A , le 2004 Avis du supérieur hiérarchique : (Vaut accord pour prise en charge des frais de déplacement) Favorable □ Défavorable □ Motif : Signature du supérieur hiérarchique :

Fiche d'inscription à la préparation à l'examen professionnel d'accès au corps des Ingénieurs des Travaux Ruraux

Code EPICEA : 68850

A renvoyer **avant le 14 JUIN 2004**

Cette fiche doit être envoyée à l'ENGEES , à l'attention de Mr Jahen,1 Quai Koch – 67070 Strasbourg cedex - Téléphone :03 88 24 82 29 – Télécopie : 03 88 24 82 80

Mme, Mlle, M (nom et prénom) :

Affectation :

Direction : Service :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

e-mail :

Option choisie :

□ Services publics (alimentation en eau des agglomérations et assainissement des agglomérations)
□ Aménagements agricoles et ruraux (aménagement des cours d'eau, irrigation, drainage, aménagements fonciers et travaux connexes au remembrement)

A , le 2004 Signature de l'agent	A , le 2004 Avis du supérieur hiérarchique : (Vaut accord pour prise en charge des frais de déplacement) Favorable □ Défavorable □ Motif : Signature du supérieur hiérarchique :